

CONCOURS C2 - SESSION 2019

ADMISSION

RAPPORT DE L'ÉPREUVE D'ENTRETIEN AVEC LE JURY

Le jury apprécie particulièrement :

- le degré de motivation personnelle à travers un parcours dont l'étudiant explique la cohérence (études et stages) ;
- la capacité des candidats à mener en parallèle réussite scolaire et implication dans des activités associatives, sportives ou culturelles ; leur capacité à faire preuve d'ouverture d'esprit, à démontrer un certain degré de culture générale ;
- la connaissance des écoles et des parcours qu'elles proposent, et la capacité à les classer en fonction du projet professionnel qui doit être pertinent ;
- les qualités d'expression et d'aisance à l'oral.

Les membres du jury peuvent compléter ou préciser l'information des candidats lorsque c'est nécessaire pour une meilleure adéquation entre le projet exprimé et le choix futur : compte-tenu de la diversité de ses membres, le jury peut avoir ce rôle de conseil et d'information pour aider les candidats à mieux construire leurs choix d'écoles.

Le jury apprécie la démarche volontaire d'un nombre significatif d'étudiants qui cherchent par eux-mêmes un stage dans une entreprise ou à l'étranger, en dehors des listes fournies par leur établissement. A travers cette recherche, ils ont acquis une meilleure connaissance du monde professionnel et ils ont aussi précisé leurs propres motivations. Cette démarche volontaire leur permet de mieux affiner leur projet personnel et professionnel.

Les candidats peuvent s'informer auprès de leur IUT car un certain nombre d'entre eux proposent un accompagnement de projet professionnel dans la formation.

Les candidats ne doivent pas limiter leur recherche aux informations obtenues des anciens élèves de leur IUT ayant intégré telle ou telle école d'ingénieur : ces informations donnent souvent une vision partielle et limitée de la diversité qu'offrent nos écoles. Pour les valider, il est souhaitable qu'ils recueillent

d'autres témoignages auprès de personnes travaillant dans le secteur d'emploi souhaité et auprès d'autres anciens diplômés.

Certains candidats arrêtent leur choix à trois écoles, alors qu'ils ont la possibilité de les classer toutes. Ce choix de seulement trois écoles traduit une mauvaise lecture de la présentation du fonctionnement réel du concours.

Il s'accompagne aussi très souvent d'une méconnaissance du fonctionnement en réseau des écoles, fonctionnement qui permet de passer des semestres d'études à l'étranger, ou d'effectuer son année de spécialisation dans une autre école du réseau. Lors de la formulation des vœux, le jury recommande de classer toutes les écoles, sauf cas particuliers et projets spécifiques (exemple : cursus horticulture et paysage à AgroCampus Ouest Angers). Le candidat doit être en mesure de justifier un nombre de choix limité mais aussi le classement de ses vœux.

Le jury insiste sur l'importance à accorder à la lecture de toute la documentation accessible sur les sites Internet des écoles. Ces sites Internet permettent, non seulement de s'informer sur l'enseignement, mais aussi sur les thématiques de recherche développées de manière plus spécifique par chaque école : les travaux conduits par les équipes de recherche révèlent la compétence pointue des enseignants-chercheurs. Ce travail d'information approfondie permettra aux candidats d'affiner leurs motivations et leur orientation. Ils ne doivent pas hésiter à adresser des courriels, à prendre des contacts par téléphone pour obtenir des informations plus précises ou à se rendre directement dans nos écoles.

Expression orale : un bon sens du dialogue est un atout sur une épreuve de ce type. L'expression du candidat doit être correcte et l'argumentation sur les points présentés doit être la plus cohérente possible. C'est un paramètre qui ne doit pas être négligé par le candidat pour prouver sa motivation. Il est important de réussir à susciter l'intérêt du jury, par conséquent paraître trop timide ou fermé peut porter préjudice au moment de la notation. La sincérité du candidat est un point très important.

Les stages réalisés dans un pays étranger semblent toujours en augmentation. Cette ouverture à l'international est tout à fait en accord avec les profils que recherchent les établissements supérieurs et avec l'évolution des trajectoires professionnelles à l'issue de la formation. Les stages, qu'ils soient effectués en France ou à l'étranger, doivent faire l'objet d'une prise de recul. L'ouverture vers l'international est un « plus » car cette pratique prépare bien à l'entrée en école

d'ingénieurs par la maîtrise d'une langue vivante étrangère (l'anglais en particulier). Ce type d'expérience doit servir à mettre en avant l'ouverture d'esprit du candidat. C'est également le cas de l'ensemble des activités extrascolaires (animation, BDE, associations, ...). Ces aspects peuvent souvent s'articuler à l'ensemble de la démarche et du projet de poursuite d'études.